



BIEN VIVRE à Saint Martial de Mirambeau

Mars 2025

BULLETIN MUNICIPAL n° 18

SOMMAIRE

Le mot du maire

Compte financier 2024

Bilan 2024 des installations
d'assainissements

Données INSEE 2021

Projets immobiliers

Agenda 2025

Jeux et recettes de cuisine

Informations pratiques

Numéros utiles



Commune de SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU

<https://saintmartialdemirambeau.fr>

05 46 49 67 40



Je tiens à vous adresser mes remerciements les plus chaleureux pour votre présence nombreuse à la cérémonie des vœux de nouvelle année et votre participation active à notre campagne de recensement.

Ce premier bulletin de l'année vous présente le Compte Financier Unique de l'année 2024. La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement nous permet de conserver un levier significatif pour financer nos investissements tout en préservant notre trésorerie de fonds de roulement.

L'année 2025 sera une année riche en réalisations et en événements :

Sur le plan immobilier, les travaux de rénovation de la maison face à l'église vont débuter courant du mois d'avril. Ce futur bien locatif sera le onzième dont disposera la commune.

Nous sommes aussi en phase de finaliser l'acquisition, en centre bourg, d'un terrain avec un bâtiment vétuste qui deviendra à terme une annexe aux ateliers communaux.

Dans le cadre des animations, nos associations nous proposent cette année plus de festivités que vous pourrez découvrir dans les pages « agenda ». Un événement sportif de qualité sera organisé sur notre commune qui a été retenue ville arrivée de la 42^{ème} édition des Boucles de la Charente Maritime.

En juin ou septembre, nous accueillerons le jury pour le label « villes et villages fleuris ». Un moment privilégié pour faire découvrir aux membres de la commission notre patrimoine communal et la qualité de notre espace public digne de décrocher une première fleur.

Vous êtes tous, habitants de la commune, présidents et bénévoles des associations, élus et employés communaux au cœur de cette dynamique qui anime notre village.

Merci pour votre engagement et votre participation collective.

Bruno ROBERT

br.maire@saintmartialdemirambeau.fr

Tél. 06 32 25 67 55



Rénovation par les employés communaux du lavoir de chez Viaud et fleurissement des entrées de bourg



SAM. 22 mars 2025

HAUTE-SAINTONGE

PROPRE

marchons ensemble pour ramasser
les déchets dans nos villes et campagnes



gants et
sacs fournis



SAINT MARTIAL DE MIRAMBEAU
9 heures à la mairie
Café et gâteaux offerts

Cadeaux de fin d'année



Confection par l'équipe municipale des petits cadeaux de fin d'année



Repas des employés

Le repas de fin d'année a réuni les employés communaux des communes de Saint Martial et de Semoussac.

Une initiative qui témoigne de notre relation de proximité et un secrétariat partagé avec Angélique.



Bernard Briffault Adjoint de Semoussac

Cérémonie des vœux de la municipalité

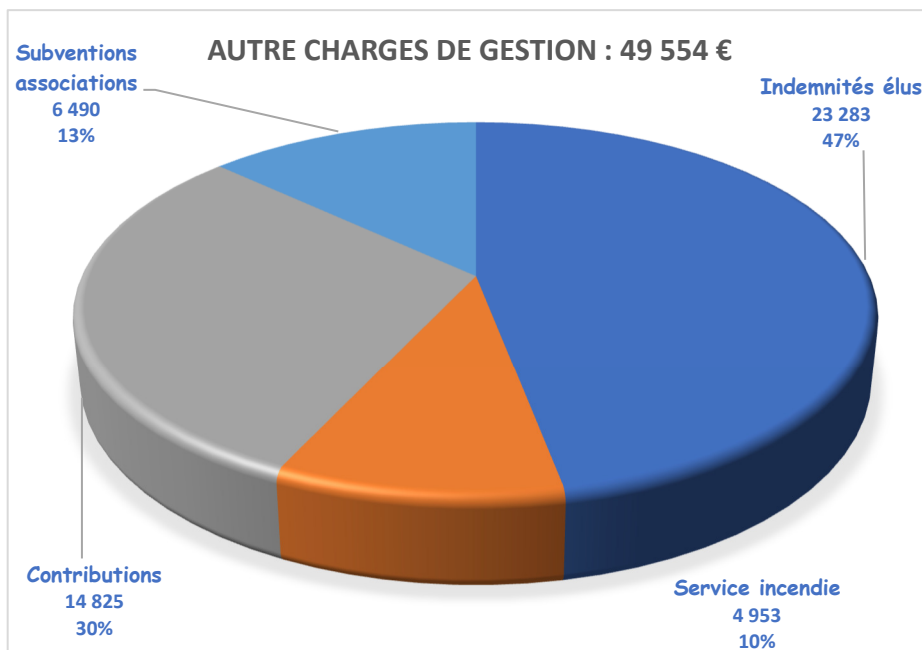
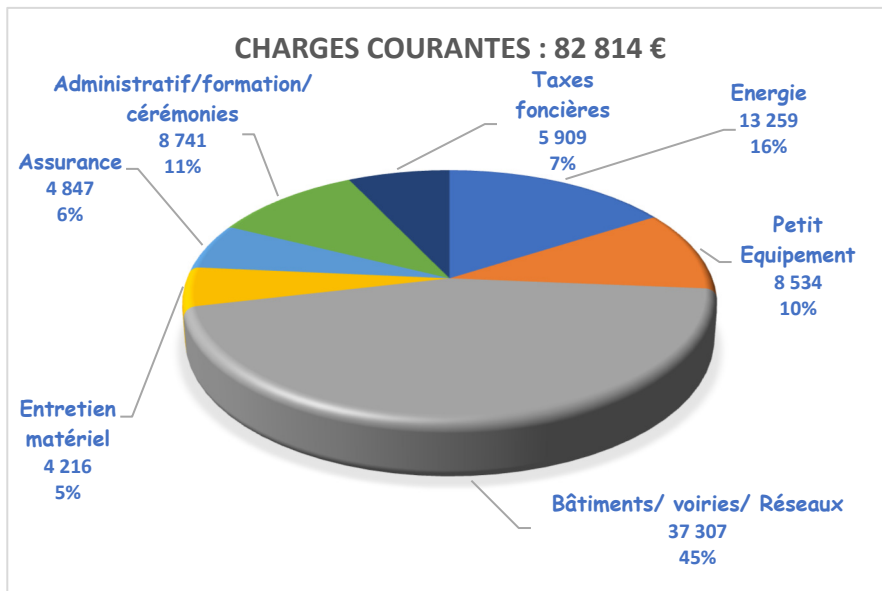
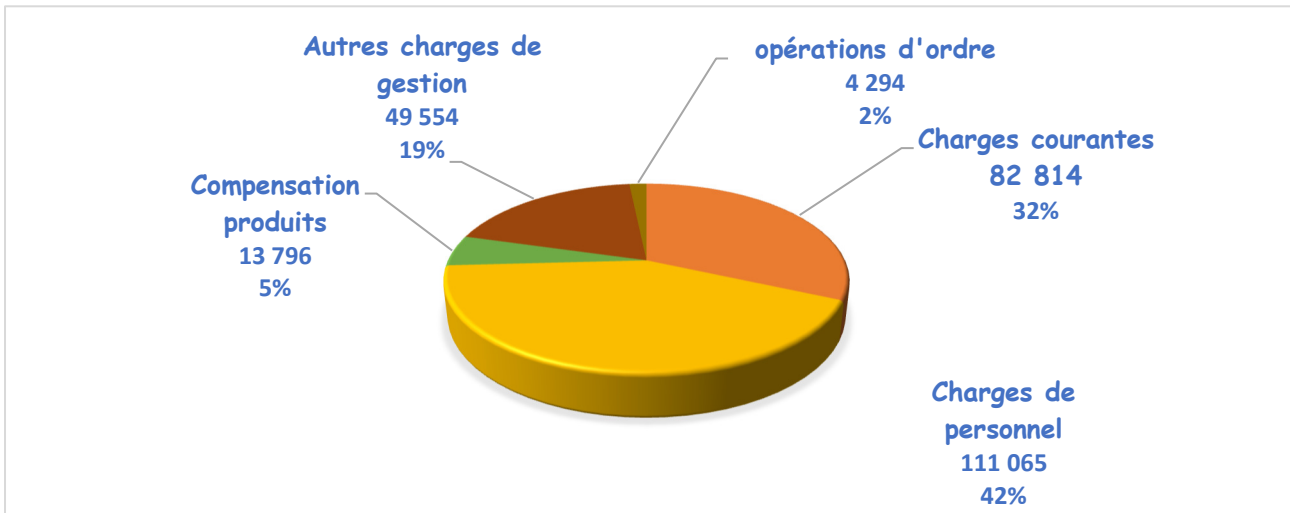
La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité s'est déroulée le samedi 11 janvier 2025, en présence de plus de 80 administrés.

Convivialité et échanges sont venus clôturer la soirée autour du verre de l'amitié accompagné par la traditionnelle galette produite par le ferme Bio de Chamouillac.

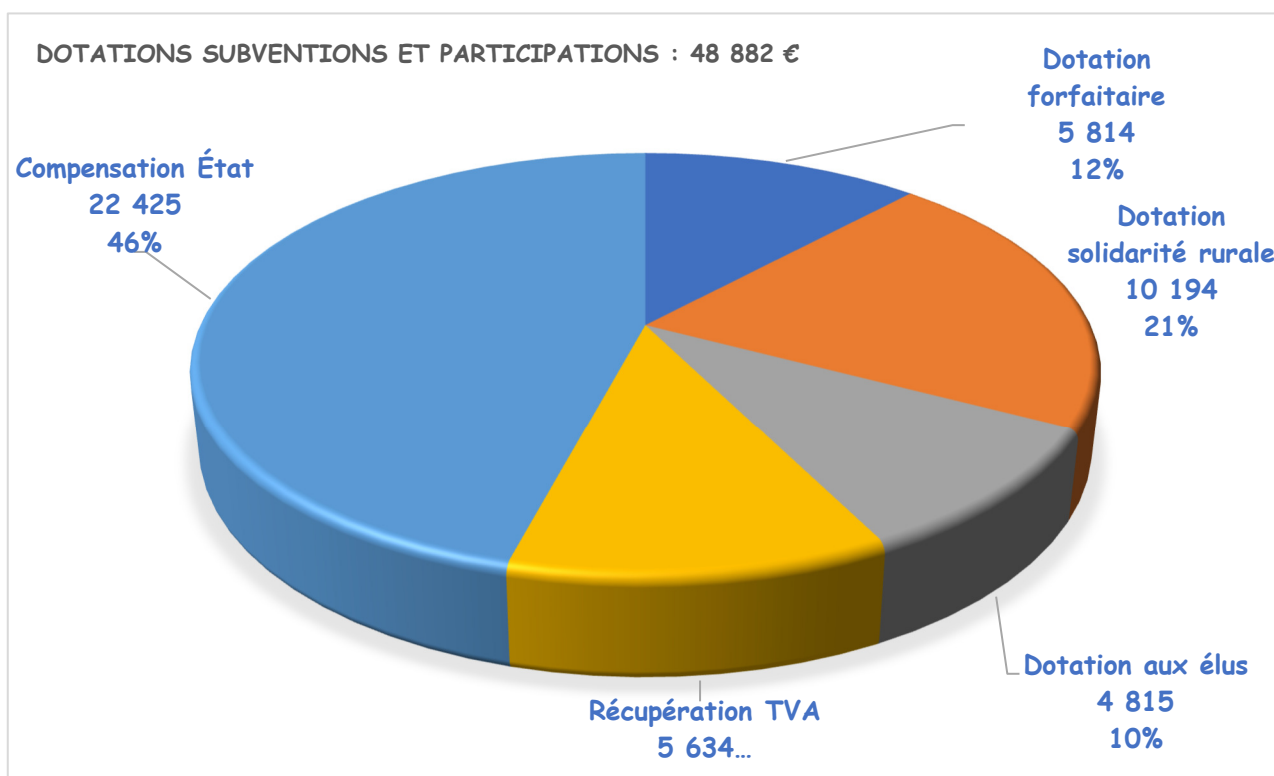
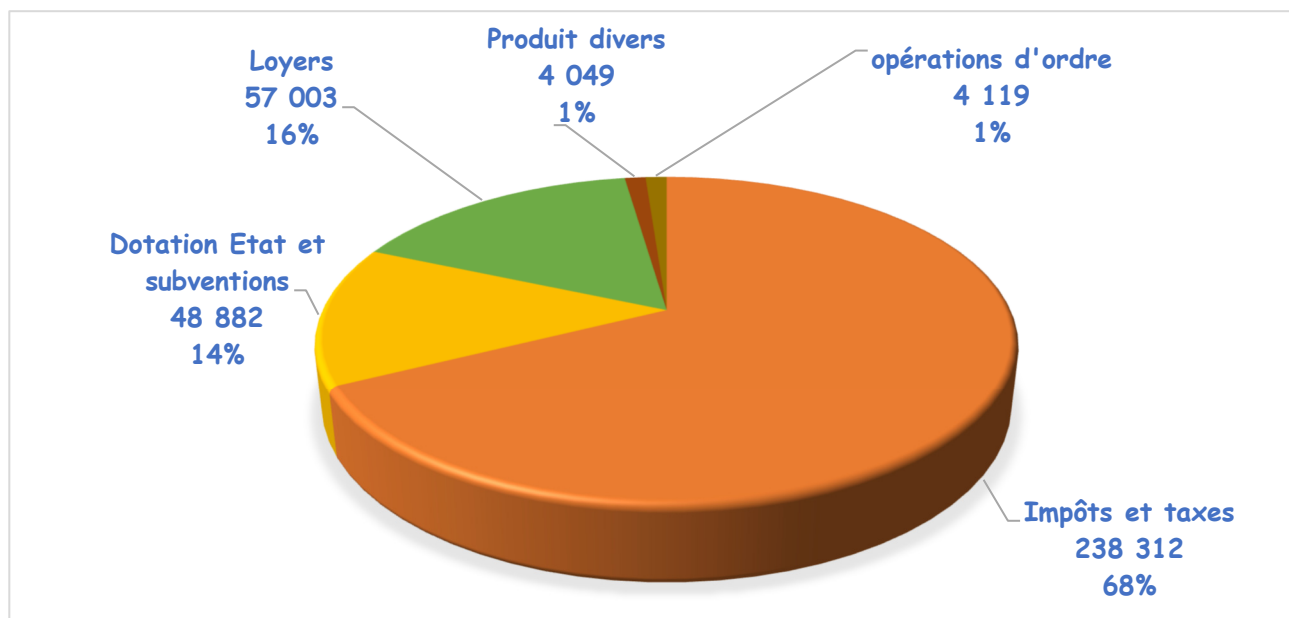


Compte financier unique 2024

Dépenses globales de fonctionnement : **261 523 €**



Recettes globales de fonctionnement : 352 364 €



Le compte financier unique 2024, présenté et approuvé le 17 février 2025 en séance de Conseil Municipal, laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 90 840 euros.

La totalité de cette ressource propre autofinance le programme d'investissement 2024.



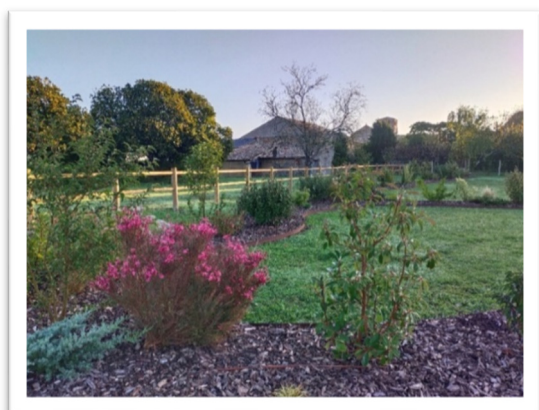
Compte financier unique 2024

Le déficit d'investissement de 209 026 € a été entièrement financé par nos fonds propres.

Section d'investissement

Dépenses	€
Cautions locatives	784
PLU	5 854
Acquisitions foncières	4 537
Jardin public	18 057
allées cimetière	14 395
Défense incendie	141 356
Pompe à chaleur Mairie	5 963
Travaux parc locatif	28 154
Travaux de voirie	15 722
Maison en rénovation	3 529
Matériel de bureau	4 089
Abribus	3 216
Illuminations	1 406
Divers mobiliers	1 723
Opérations d'ordre	4 119
TOTAL	252 903

Recettes	€
Subvention Département matériel informatique	554
Subvention Département abri bus	1 340
Subvention État avance défense incendie	25 993
Récupération TVA	9 209
Taxe d'aménagement	1 450
Remboursement cautions	784
Divers et opérations d'ordre	4 547
TOTAL	43 877



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Notre dossier de présentation sera déposé à la fin du mois de mars pour une visite du jury de notre commune courant juin 2025.

Ce livret d'une quarantaine de pages présente notre commune et les actions menées en faveur du patrimoine, de l'aménagement paysager, les actions en faveur de la biodiversité, de l'environnement, la qualité de l'espace public et le cadre de vie.



Association Péri-scolaire Inter Communale (APIC)

L'APIC accueille les enfants scolarisés à Nieul ou Guitinières, avant et après les horaires de classe. Durant les mercredis et les vacances scolaires, les services du centre de loisirs bénéficient aux enfants de tout le canton et d'ailleurs.

Sur l'année 2024 notre participation financière s'élève à 1 048 euros contre 1 232 euros sur l'année 2023. Elle permet aux familles de bénéficier d'une réduction de tarif de 1.5 à 2 euros par jour et par enfant. Les enfants ont été accueillis 1 759 heures.

Le conseil municipal réuni en séance le 20 janvier 2025 a renouvelé l'adhésion pour l'année 2025.

Mois	Nombre d'enfants				Nombre d'heures				Participation de la commune				Coût Mensuel €
	C1	C2	C3	C4	C1	C2	C3	C4	C1	C2	C3	C4	
Janvier mercredi			2	2			40	38		0	24	22	46
Février		1	2	2		10	18	19		7	11	11	29
Février vacances		1	7	2		11	214	17		8	128	10	146
Mars		1	2	2		9	58	40		7	35	23	65
Mars vacances			6				58				35		35
Avril			2	2			18	18		0	11	10	21
Avril vacances			2	2			73	11		0	44	7	51
Mai			2	2			58	36		0	35	21	56
Juin			3	2			29	38		0	18	22	40
Juillet			2	1			23	10		0	14	6	20
Juillet vacances			3	3			203	126			122	73	195
Août vacances			2				49			0	29	0	29
Septembre			2	3			42	53		0	25	31	56
Octobre			2	2			18	20		0	11	12	23
Octobre vacances			4	2			146	173		0	88	101	188
Novembre			2	2			28	20		0	17	12	28
Décembre			2	2			20	13		0	12	8	20
TOTAL						30	1097	635		22	658	368	1048



TARIFS APIC

(Applicables du 01/09/2024 au 31/08/2025)

Tarification de l'extra scolaire :

RÉGIMES	Communes participantes		Communes non participantes	
	Journée sans repas	Demi-journée sans repas	Journée sans repas	Demi-journée sans repas
QF (4) >1201	11.15€	5,57€	13.5€	6.75€
QF (3) de 761 à 1200	10,65€	5,32€	13€	6.5€
QF (2) de 451 à 760	7.65€	3,82€	9.5€	4.75€
QF (1) de 0 à 450	6.15€	3.07€	7.5€	3.75€

Le prix du repas, 3€30, s'ajoute au prix de la journée

Bilan de la campagne de contrôles de fonctionnement des installations d'assainissement individuel existantes sur la commune de Saint Martial de Mirambeau

Contexte réglementaire des contrôles :



La Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 précise que les communes doivent procéder aux contrôles des dispositifs d'assainissement individuel des eaux usées domestiques.

Ces contrôles sont de deux types :

- le contrôle de conception et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées,
- le contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien des dispositifs déjà existants (tous les 10 ans maximum).

Le service Assainissement Individuel d'Eau 17 :

Les contrôles ont été délégués au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) d'Eau 17. Eau 17 qui assure déjà depuis plusieurs années les vérifications des installations neuves a confié la réalisation de la campagne de contrôles de fonctionnement des installations existantes au bureau d'études NCA Environnement.

La campagne de contrôles de fonctionnement et d'entretien :

Ces contrôles ont été organisés en coopération avec la municipalité. Cette campagne qui s'est déroulée du 19 septembre 2023 au 21 août 2024 a concerné 82 installations d'assainissement individuel sur les 164 que compte la commune. Les installations non contrôlées lors de cette campagne sont celles qui ont déjà été vérifiées il y a moins de 10 ans ainsi que celles faisant l'objet d'un projet de travaux.



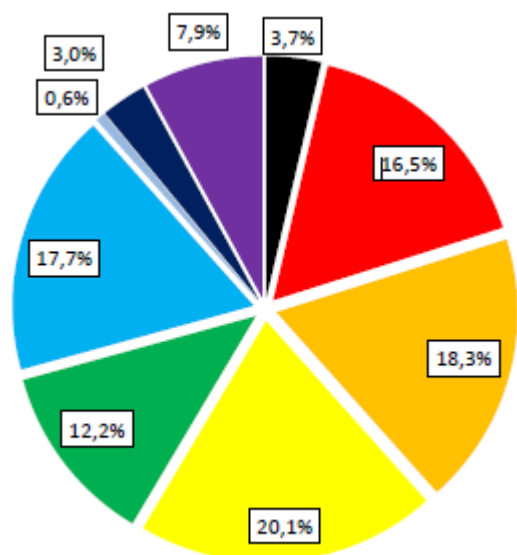
Mesure de boue d'une fosse

© Eau17

Le bilan de la campagne de contrôles :

Ce bilan a été présenté à la commune par Eau 17 et NCA Environnement le 28 janvier 2025. En conclusion, sur les 164 installations :

- 50 % ne font l'objet d'aucune obligation de travaux ;
- 18,3 % des installations sont à réhabiliter dans un délai maximum de 1 an en cas de vente du bien ;
- 20,8 % sont à réhabiliter dans un délai maximum de 4 ans ;
- 7,9 % n'ont jamais été contrôlées ;
- 3 % sont en cours de réhabilitation.



■ Absence d'installation - Non-respect de l'article 1331-1 du Code de la santé publique

■ Installation non conforme - présentant un danger pour la santé des personnes.

■ Installation non conforme - incomplète ou significativement sous dimensionnée ou présentant des dysfonctionnements majeurs.

■ Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs.

■ Installation ne présentant aucun problème* le jour du contrôle (*énoncé dans l'arrêté du 27 avril 2012). Installation sans risque apparent pour la salubrité publique et l'environnement.

■ Installation ayant fait l'objet d'un contrôle de bonne exécution datant de moins de 10 ans (installation déclarée conforme).

■ Installation ayant fait l'objet d'un contrôle d'exécution datant de moins de 10 ans (installation déclarée non conforme).

■ Avis favorable sur le projet ou dossier d'assainissement en cours

■ Installation non contrôlée

Suite de la campagne de contrôles :

Ces contrôles ont permis de recenser l'ensemble des immeubles devant disposer d'un système d'assainissement non collectif. Ils ont permis d'établir un bilan sur l'état de fonctionnement de ces installations et d'identifier les dispositifs présentant un risque pour la santé des personnes ou de pollution de l'environnement.

Le respect des obligations de travaux dans les délais prescrits par la réglementation sera ultérieurement vérifié. L'ensemble des installations fera également l'objet d'un contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien tous les 10 ans.

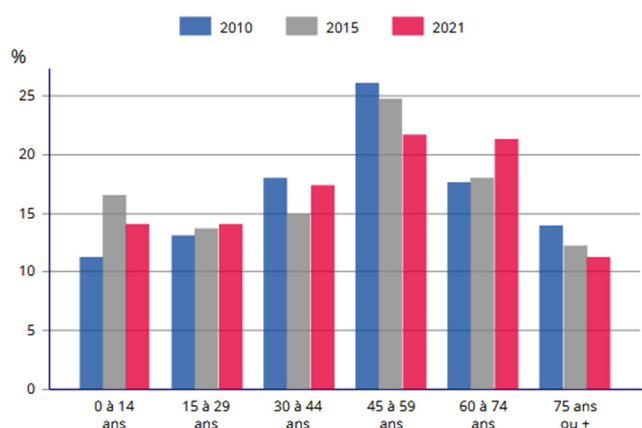
N'oublions pas que le bon état de fonctionnement des installations d'assainissement individuel s'intègre dans une politique de développement durable, de préservation de la santé et de la ressource en eau !

L'occasion pour le représentant de l'INSEE de nous fournir les statistiques 2021

Commune : 17362 - SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU (17362) - PC

District	Adresses d'habitation	Adresses sans logement	Logements recensés	Rés. Principales Papier		Rés. Principales Internet		FLNE		Rés. Non Principales *		
				Feuilles de logement	Bulletins individuels	Feuilles de logement	BI	Fiches	Personnes	Logements occas.	Résidence secondaires	Logements vacants
0001	158	1	163	15	36	114	254	6	9	10	7	11

Population par grandes tranches d'âges



Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	220	100,0	255	100,0	303	100,0
0 à 14 ans	25	11,3	42	16,5	43	14,1
15 à 29 ans	29	13,1	35	13,7	43	14,1
30 à 44 ans	40	18,0	38	14,9	53	17,4
45 à 59 ans	57	26,1	63	24,7	66	21,7
60 à 74 ans	39	17,6	46	18,0	65	21,3
75 ans ou plus	31	14,0	31	12,2	34	11,3

Population en historique depuis 1968

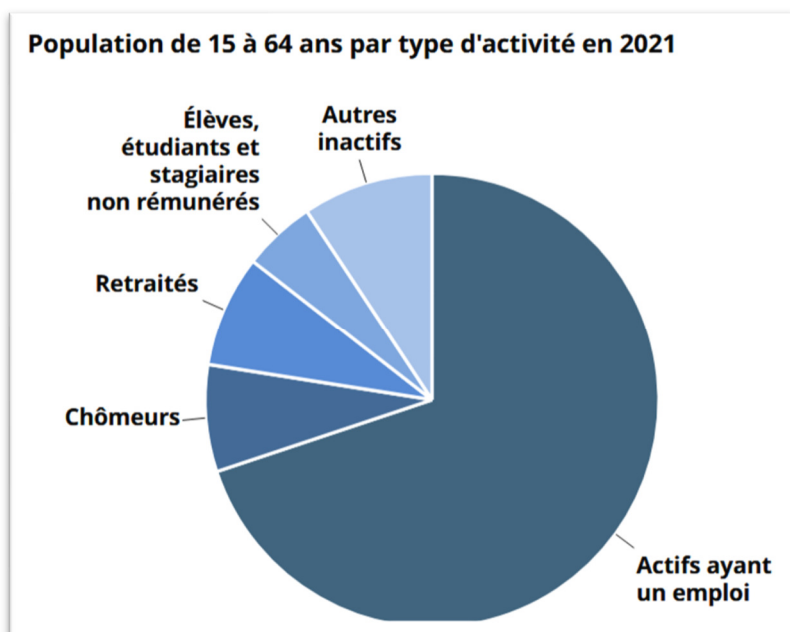
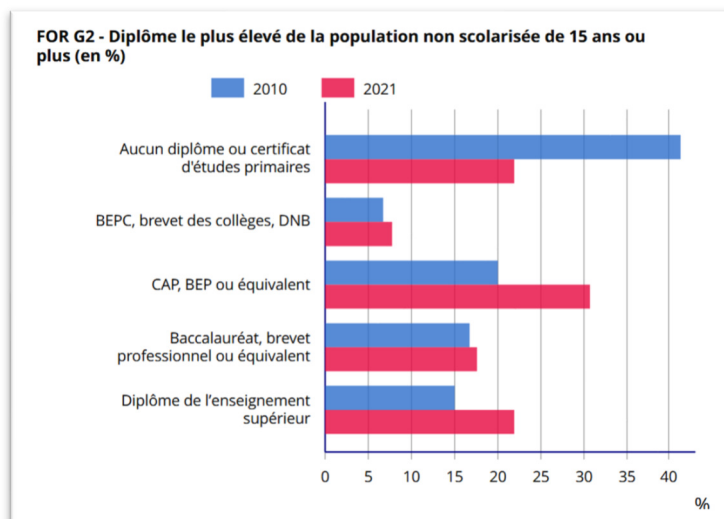
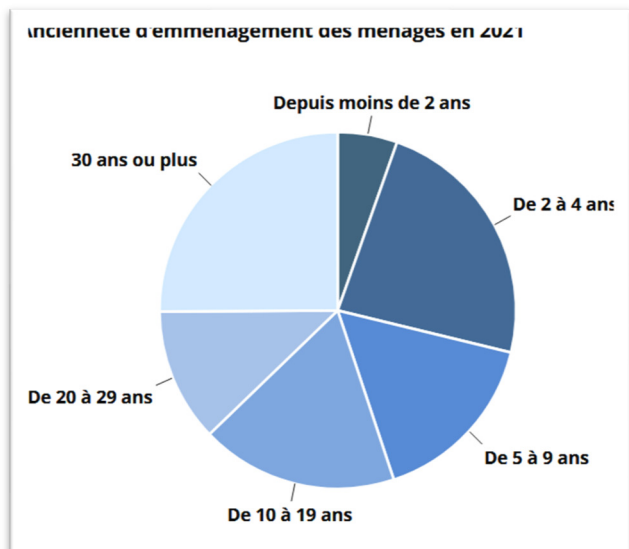
	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Population	244	202	183	194	220	220	255	303
Densité moyenne (hab/km ²)	26,9	22,2	20,2	21,4	24,2	24,2	28,1	33,4

Population par sexe et âge en 2021

Âge	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	155	100,0	148	100,0
0 à 14 ans	24	15,3	19	12,8
15 à 29 ans	28	18,0	15	10,0
30 à 44 ans	25	16,2	28	18,8
45 à 59 ans	36	23,0	30	20,4
60 à 74 ans	30	19,3	35	23,5
75 à 89 ans	13	8,2	19	12,6
90 ans ou plus	0	0,0	3	2,0
0 à 19 ans	33	21,5	22	15,0
20 à 64 ans	90	57,7	84	56,9
65 ans ou plus	32	20,8	41	28,1

Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

Catégorie de logement	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Ensemble	83	90	99	115	119	135	140	152
Résidences principales	68	68	63	79	91	102	118	129
Résidences secondaires et logements occasionnels	5	5	15	13	15	21	12	13
Logements vacants	10	17	21	23	13	12	10	10



Visitez notre église



Jean-Louis TARDY relais de l'église de Saint Martial de Mirambeau a organisé des visites de l'église sur la fin de l'année.

Une crèche a été installée et une rencontre familiale et joyeuse avec les plus beaux chants de Noël s'est déroulée le samedi 28 décembre à 14 h 30 en présence du Père Victor, curé de la paroisse.

Dans le cadre de la mise en valeur de notre patrimoine la municipalité souhaite que cet édifice inscrit depuis le 23 juillet 2003 sur l'inventaire des Monuments Historiques puisse être visité aux heures d'ouverture de la Mairie. Une information sera diffusée sur notre site internet.

Une première réunion a eu lieu le 26 février 2025 pour identifier des pistes de réflexion (panneaux d'information à l'extérieur, brochure sur l'histoire de ce monument, conférences, concerts à thème...)

Tarifs de location

Séance du Conseil Municipal du 17 février 2025

Salle des fêtes

	Week-end	Journée en semaine	½ journée en semaine
Résidents	120 €	80 €	40 €
Non-résidents	230 €	150 €	80

Salle Jacques FUMÉ

Associations communales	Gratuit
Associations hors commune, résidents, résidents hors commune et entreprises tarif été du 1^{er} avril au 31 octobre	50 €
Associations hors commune, résidents, résidents hors commune et entreprises tarif hiver du 1^{er} novembre au 31 mars	70 €



Une réunion s'est tenue le 20 février 2025 avec le maître d'œuvre et les entreprises retenues pour la signature des devis. L'élaboration du planning des travaux sera finalisée le 14 mars.

Les travaux débuteront mi-avril pour une réception de fin de travaux fin octobre 2025.

Liste des entreprises retenues

Lot 1 : Terrassement Assainissement (SARL Morgan Ménard Bâtiment).

Lot 2 : Gros- oeuvre (EURL Feugnet Alex).

Lot 3 : Charpente menuiserie (SAS Thoreau Laurent).

Lot 4 : Couverture zinguerie (SAS AMCC).

Lot 5 : Cloisons et isolation (DB SARL).

Lot 6 : Électricité (SARL Herbelot).

Lot 7 : Plomberie sanitaire chauffage (FPC Fontenau).

Lot 8 : Chape carrelage (SARL Bugeau).

Projet d'acquisition d'un ensemble immobilier en centre bourg

Un compromis de vente a été signé pour l'acquisition d'un ensemble immobilier au centre bourg en mitoyenneté avec la maison du 19 rue du Bourg.

Ce corps de bâtiment serait acheté, en **nue-propriété** pour la partie maison, les propriétaires occupants en conservant la jouissance, et **en toute propriété** concernant un hangar de 180 m² et 1 800 m² de terrain. La toiture du hangar, en partie écroulée, sera rénovée au plus vite pour sécuriser le bâtiment. Ce dernier deviendra une annexe aux ateliers municipaux. Le terrain sera conservé en espace vert agrémenté et fleuri.



Samedi 14 décembre une soixantaine de convives s'est retrouvée pour le traditionnel repas de fin d'année.

De belles imitations qui ont ravi l'assemblée.







Festival des Notes Bleues
« 15^{ème} Edition »
Samedi 5 juillet 2025

Les après-midi jeux

Mirianne, Sofia, Frédéric et Jorge membres du bureau de l'association vous proposent une nouvelle formule d'animation **des samedis après-midi**



Rendez-vous à la salle Jacques FUMÉ de 14 h à 17 h.

DATE DES ANIMATIONS

Samedi 15 Février 2025
Samedi 12 Avril 2025
Samedi 14 Juin 2025
Samedi 13 Septembre 2025
Samedi 15 Novembre 2025



31 Mai 2025

Barbecue avec les habitants de la commune.

27 septembre 2025


Soirée bière

Le 30 novembre 2025

Repas dansant

#20782684

4ème étape circuit Saint Martial de Mirambeau

 CYCLISME - ROUTE

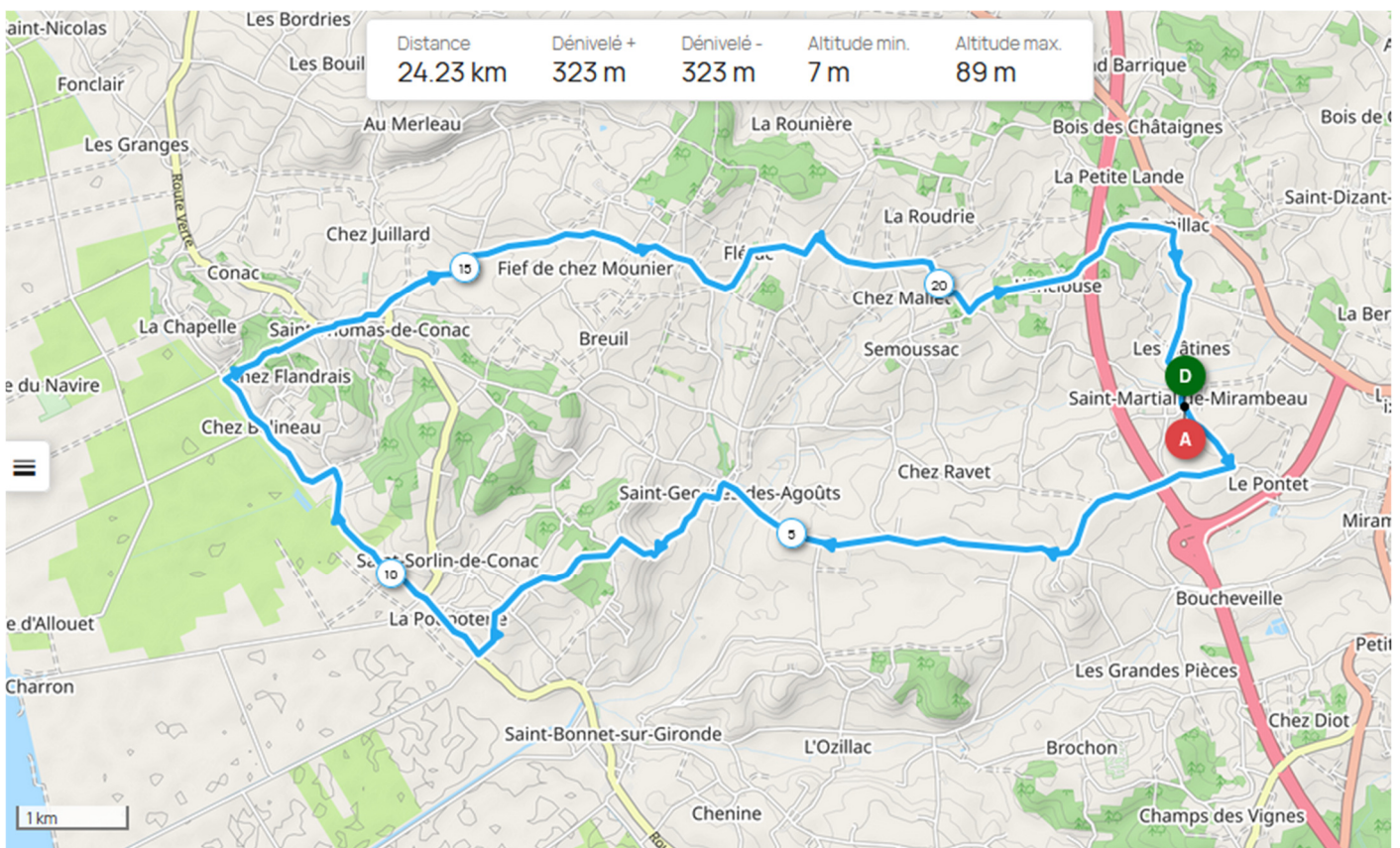
Saint-Martial-de-Mirambeau → Saint-Martial-de-Mirambeau

Dimanche 11 mai 2025

L'équipe des Boucles de Charente-Maritime **APOGÉ Cyclisme** organisera les 42èmes Boucles de la Charente Maritime les 9, 10 et 11 mai 2025, une épreuve qui est, à nouveau, inscrite au calendrier national élite de la fédération française de cyclisme et qui accueillera 24 équipes sélectionnées parmi les meilleures équipes amateurs françaises. Le programme est le suivant :

- Vendredi 9 mai : 1ère étape Virollet - Pons
- Samedi 10 mai matin : 2ème étape contre la montre Jonzac - Saint Germain de Lusignan
- Samedi 10 mai après-midi : 3ème étape Saint Léger - Pont l'Abbé d'Arnoult
- **Dimanche 11 mai : 4ème étape Bougneau - Saint Martial de Mirambeau**

Le circuit final de l'étape

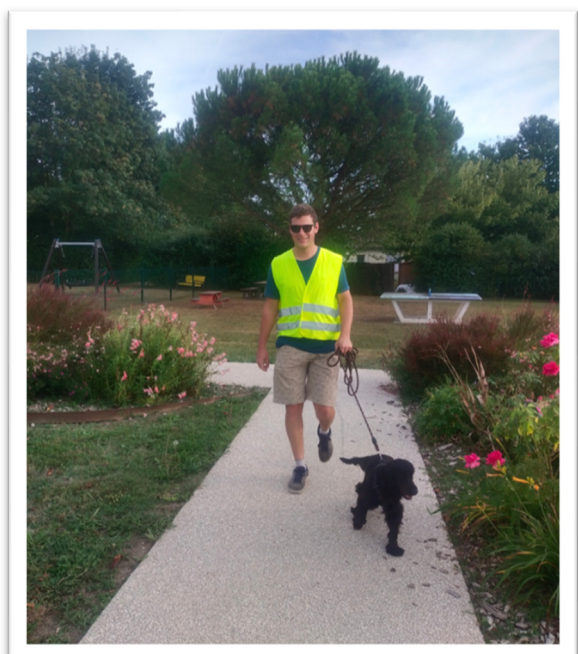


Réservez vos dates !

26 avril 2025 : concours de Tarot

25 Mai 2025 : Repas annuel

6 septembre 2025 : marche « La Rando des Pataugas »



Les Amis randonneurs

L'association compte 24 adhérents. Les marches se font toujours le matin avec un départ de la randonnée à 9 heures 30

Sorties du mois d'avril 2025		
Date	Lieu de sorties des randos	Lieu de rencontre
03/04/2025	Saint Sorlin	Eglise
10/04/2025	Soumeras	Salle des fêtes
17/04/2025	Boisredon	Eglise
24/04/2024	Semoussac	Salle des fêtes
Sorties du mois de mai 2025		
01/05/2025	Pas de randonnée	
Vendredi 09/05/2025	Saint Dizant du Gua	Superette
15/05/2025	Saint Maurice de Tavernole	Eglise
22/05/2025	Chamouillac	Mairie
Mercredi 28/05/2025	Nieul Le Virouil	Stade
Sorties du mois de juin 2025		
05/06/2025	Allas Bocage	Mairie
12/06/2025	Pons	Eglise Saint Vivien
15/06/2025	Sortie pour tous Saint Martial	
19/06/2025	Meursac	Chez Maryse
26/06/2025	Montendre	Lac

Nous organisons également le 15 juin 2025 une sortie accessible à tous, une participation de 3 € par marcheur vous sera demandée. Deux randonnées encadrées vous sont proposées une randonnée de 8 km et une randonnée de 6 km à mi-chemin un petit en-cas vous sera servi et à l'arrivée un goûter vous sera offert par les membres de l'association.

N'oubliez pas de vous inscrire. Annie 06.70.37.31.40 ou Jean-Michel 06.41.05.59.85.

Vous pouvez vous inscrire en utilisant le site internet : [Randonneurs De St Martial de Mirambeau](#)

L'atelier numérique

Deux vendredis par mois, dans la convivialité, les participants se réunissent autour de sujets variés allant des bases de l'informatique, de l'utilisation de tablettes et smartphones en passant par les recherches sur internet, les réseaux sociaux et la cybersécurité.



Depuis le début d'année, grâce à l'initiative de Monsieur Duflot, habitant de la commune passionné de généalogie, les participants pourront réaliser leur arbre généalogique.

Prochains ateliers : le 21 février, le 7 mars, le 21 mars, le 4 avril, le 16 mai, le 6 juin et le 20 juin. Les thématiques seront annoncées sur l'application Panneau Pocket

SUDOKU

Les jeux



	4	5						9
			3	2				
						7		6
			4		8		1	
	2		7	6	1		4	
	7		9		2			
5		1						
				8	7			
6						4	3	

			5				4	
	2	6						
		8		1	4		6	2
		4	2		6	9		
3	9			7				
		2	1		5	3		
		3		5	9		8	6
	5	9						
			6				3	

Les réponses aux jeux de notre bulletin N° 17



1	8	2	9	5	7	6	3	4
3	5	6	8	1	4	2	7	9
7	9	4	3	6	2	5	1	8
8	4	9	2	7	3	1	6	5
2	1	5	4	8	6	7	9	3
6	7	3	1	9	5	8	4	2
9	2	7	6	3	8	4	5	1
5	3	8	7	4	1	9	2	6
4	6	1	5	2	9	3	8	7

2	1	9	3	6	7	8	4	5
8	3	4	5	2	1	6	7	9
7	6	5	4	8	9	3	2	1
5	7	1	2	4	3	9	6	8
3	4	8	6	9	5	2	1	7
9	2	6	7	1	8	5	3	4
6	8	7	9	3	4	1	5	2
4	9	3	1	5	2	7	8	6
1	5	2	8	7	6	4	9	3

Tarte aux poireaux

Ingrédients :

- Une pâte Brisée
- 2 ou 3 poireaux
- Un bocal de 150 g de poivron confit
- 2 cuillères de concentré de tomate
- 1 gousse d'ail
- 150 g de chèvre frais type Chavroux ou de la ricotta



- Ne garder que les blancs des poireaux, les couper en tronçons et les laver sans les casser.
- Faire revenir sur les deux faces ces tronçons dans une poêle avec un filet d'huile d'olive jusqu'à ce qu'ils dorent.
- Pendant ce temps dans un mixeur, mettre les poivrons, le chèvre frais, la goutte d'ail et les deux cuillères de concentré de tomate et mixer jusqu'à obtenir une belle crème un peu épaisse.
- Dans un plat à tarte dont le fond est recouvert d'un papier sulfurisé, déposer un filet d'huile d'olive et un filet de vinaigre balsamique et déposer les tronçons de poireaux par-dessus
- Étaler délicatement la crème de poivron sur les tronçons de poireaux.
- Enfin étaler la pâte Brisée par-dessus en la perçant à la fourchette pour éviter que le tout ne gonfle.
- Faire cuire au four 15 à 20 minutes au four.

Croustillant aux poires :

Ingrédients :

- 3 jolies poires pas trop dure
- 3 feuilles de brick
- Une belle cuillère de miel
- 40 g de beurre
- 60 g de sucre
- Cannelle ou autre selon votre goût
- Crème liquide entières 10 cl
- 70 g de mascarpone
- 2 ou 3 sachets de sucre vanillé



- Superposer les 3 feuilles de brick en les badigeonnant du mélange miel beurre fondu.
- Grâce à un bol, découper des cercles de feuilles de brick à déposer dans des moules à tartelettes.
- Cuire 15 minutes à 150°C, une fois cuit, laisser refroidir en dehors du four pour que ça croustille.
- Fouetter le mascarpone, la crème liquide et les sachets de sucre vanillé afin d'obtenir une belle crème chantilly.
- Dans une poêle, faire dorer les poires découper en petit morceaux, avec une noisette de beurre et la cannelle
- Dans chaque coupelle de feuille de brick, déposer de la crème chantilly et des morceaux de poires refroidies. Rajouter si vous le souhaitez des copeaux de chocolat.

Bon appétit.



La Dotation de sacs transparents 30 litres pour la collecte des ordures ménagères résiduelles à partir de 2025 (sacs disponibles en Mairie)

La CDCHS va doter gratuitement les administrés du territoire, comme déjà fait pour les sacs jaunes, de sacs transparents de 30 litres, ils seront destinés à remplacer les sacs noirs achetés par les ménages. Cette mesure se veut incitative et responsabilisante pour réduire ce flux qui nous coûte tous très cher

La limitation des accès en déchèteries sur le territoire :

Depuis 3 ans, le contrôle d'accès sur les déchèteries a été mis en place pour les particuliers ayant une résidence principale ou secondaire. Il permet d'autoriser uniquement l'accès aux usagers du territoire, usagers s'acquittant de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

L'analyse du contrôle d'accès a enregistré plus de 150 000 passages sur l'année 2023, représentant une production de déchets hors-gravats de 210 kg/habitant et par an.

Sur ce nombre de passages, il est constaté que :

- 91 % des administrés réalisent entre 0 et 20 passages dans l'année, avec une moyenne de 8 passages/an.
- 9 % des administrés réalisent plus de 20 passages/an, avec un record à 164 passages/an.

Le Conseil Communautaire du 27 septembre 2024 a approuvé la limitation à 24 passages /an/ foyer (Un badge correspond à un foyer), à compter du 1^{er} janvier 2025.

DÈS AUJOURD'HUI

Le **MEMO TRI** est de retour et la **recette du compost** est arrivée !



Retrouvez les deux documents sur le site de la Haute-Saintonge

Retrouvez les informations sur la gestion des déchets et vos jours de collectes sur l'**appli citoyenne**



A PARTIR DU 01 JANVIER 2025

En déchèterie, pour proposer le meilleur service, les conditions d'accès évoluent :

x24
Passages par an



LA CARTE DE DÉCHÈTERIE EST OBLIGATOIRE

La dotation gratuite de **sacs transparents** pour les ordures ménagères résiduelles sera effective pour inciter au tri et permettre le contrôle du contenu

C'EST LA FIN DU SAC NOIR !



TRANSPARENT
SACS DE 30L
POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS



UN DOUTE ?

Retrouvez tous les documents sur le site www.haute-saintonge.org
Contactez le service de gestion des déchets au 05 46 48 78 34 ou par mail service-om@haute-saintonge.org



MEMO TRI EN HAUTE-SAINTONGE



À TRIER

EMBALLAGES

TOUS LES PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN CARTON

TOUS LES EMBALLAGES EN METAL Y COMPRIS LES DOSETTES

BIEN VIDÉS, NON LAVÉS, NON EMPILÉS
→ APLATIR LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE SUR LE SENS DE LA LONGUEUR

À TRIER

VERRE



EMBALLAGES EN VERRE BOUTEILLES, POT, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE

BIEN VIDÉS, NON LAVÉS, PAS DE VAISSELLE

À TRIER

TEXTILES



VÊTEMENTS, CHAUSSURES PAR PAIRE ET LACETS LIÉS, LINGE, MAROQUINERIE (MIS DANS UN SAC)

À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



DÉCHETS D'HYGIÈNE, TISSUS ET VAISSELLE CASSÉE

À COMPOSTER

COMPOSTAGE

BIODÉCHETS



RESTES DE PRÉPARATION DE REPAS, RESTES DE REPAS, SACHETS DE THÉ/FILTRES À CAFÉ ET VÉGÉTAUX EN PETITE QUANTITÉ

Ajoutez 50% de matières sèches (broyat de végétaux) pour un bon compost

LOI AGE : INTERDICTION DE JETER LES BIODÉCHETS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DEPUIS LE 1^{er} JAN. 2024

À TRIER

DÉCHÈTERIES

Accès avec badge



BOIS, CARTONS, DÉCHETS VERTS, DÉBLAIS ET GRAVATS, ENCOMBRANTS, MÉTAUX, ÉLECTRONIQUES, MOBILIER, PILES, BATTERIES, DÉCHETS TOXIQUES ET JOUETS, COQUILLES D'HUITRES

Demandez votre badge au service déchets

UN DOUTE ?

Retrouvez toutes les règles de tri en téléchargeant gratuitement l'appli mobile NOTRE HAUTE-SAINTONGE



CONTACT

05 46 48 78 34 service-om@haute-saintonge.org www.haute-saintonge.org

POUR COMPOSTER, SUIVEZ LA RECETTE !

1 DU VERT MATIÈRES HUMIDES
Epluchures, restes de repas, herbes, tontes...



50%

2 DU BRUN MATIÈRES SÈCHES
Feuilles, brindilles, broyat de végétaux, copeaux de bois...



50%

Recouvrez votre ajout par du brun pour éviter les moucheron et les odeurs !

3 DE L'AIR
Grattez et brassez dans le composteur votre ajout avec les matières organiques déjà présentes.



4 DE L'EAU
Maintenez une humidité suffisante dans le composteur. Après 5 à 6 mois la matière s'est totalement transformée en humus !



Viandes, poissons, laitages, agrumes peuvent être présents en petits morceaux, recouverts de brun.

Mégots, sacs, matières recyclables, litière...

COMPOSTEUR



5 COMPOST
Videz votre compost une fois par an et utilisez l'humus pour votre jardin !



www.haute-saintonge.org

Poursuivez vos inscriptions sur Cityalaerte



Dans le cadre de notre obligation d'informer les administrés de la commune des risques climatiques, nous disposons du dispositif Cityalerte.

Cet outil de communication que nous gérons en direct nous permet de vous envoyer par SMS, mail ou appel téléphonique les alertes de la Préfecture.

Fin janvier nous comptons 65 inscrits sur les 130 foyers de notre commune.

Pour bénéficier de ce service de prévention deux possibilités vous sont offertes :

- Venir en Mairie pour solliciter votre inscription.
- Vous inscrire en ligne directement sur notre site internet.

Pensez à télécharger gratuitement l'application Panneau pocket



Régulièrement nous publions de l'information ponctuelle comme les coupures de courant, animaux érrants, les travaux de voiries qui peuvent perturber vos déplacements, les fermetures occasionnelles de la Mairie...

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".





Virus | chantage | piratage ...

Ayez le nouveau réflexe cyber
Rendez-vous sur le site **17cyber.gouv.fr**

Un service proposé
par

POLICE
NATIONALE



<p>15 SAMU</p> <p><small>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.</small></p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p><small>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</small></p>	<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p><small>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</small></p>
---	---	--



PHARMACIE BOLIK - Mirambeau : 05 46 49 60 18

VÉTÉRINAIRE - Mirambeau : 05 46 49 61 81

AEM - Service d'Aide à domicile : 05 46 49 70 16

ADMR - Service à la personne : 05 46 49 88 11

MSA : 05 46 97 50 50 CPAM : 0811 703 646

CAF : 0810 251 710

ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ : 07 85 07 01 59

MISSION LOCALE - Mirambeau 05 46 49 05 43

SECOURS CATHOLIQUE - Mirambeau 07 48 15 41 62

REGIE DES EAUX

SAUR : 09 71 07 85 19 ou 05 46 49 63 92

RESE : 05 46 49 42 56



DÉCHETTERIE de GUITINIÈRES 05.46.48.32.81

Heures d'ouverture : 9h-12h30 14h-17h30 du lundi au samedi



Horaires mairie : mardi mercredi jeudi : 10h-13h vendredi : 14h-17h tel : 05 46 49 67 40

Adresse mail mairie => mairie@saintmartialdemirambeau.fr

Adresse mail Maire => br.maire@saintmartialdemirambeau.fr